



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Santé

Question écrite n° 25515

Texte de la question

M. Roger-Gérard Schwartzberg appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la progression du sida dans les pays pauvres. Alors que le sida est en baisse dans les nations riches, il est en hausse dans les pays pauvres. Le fossé se creuse chaque année davantage entre les uns et les autres. Tandis que l'épidémie de sida recule aujourd'hui de manière significative en Europe et en Amérique du Nord, elle ne cesse de progresser dans les pays en voie de développement d'Afrique et d'Asie. Personne ne peut accepter que le sida devienne une épidémie à deux vitesses et qu'il y ait une géographie particulière du sida qui frappe plus particulièrement et plus durement le tiers monde, alors que l'humanité devrait être une et indivisible face à la maladie. Cette inégalité face à l'accès aux nouveaux et coûteux traitements par trithérapie entre pays riches et pays pauvres constitue une injustice majeure à laquelle on ne peut se résoudre. En décembre 1997, à Abidjan, à la 10e Conférence internationale sur le sida, la France avait proposé que soit créé un fonds international de solidarité thérapeutique, destiné à venir en aide aux malades du sida des pays du tiers monde. Il lui demande quelle action notre pays mène-t-il dans le cadre de l'Union européenne et de la communauté internationale pour mettre en oeuvre cet indispensable mécanisme de solidarité thérapeutique.

Données clés

Auteur : [M. Roger-Gérard Schwartzberg](#)

Circonscription : Val-de-Marne (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25515

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé et handicapés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 1999, page 1031

Question retirée le : 1er mai 2000 (Fin de mandat)